

---

## **Concours et conception en architecture - Le concours, l'outil de création de notre société?**

**Auteur :** Calixte, Xavièra

**Promoteur(s) :** Steinmetz, Rudy; Ben Rajeb, Samia

**Faculté :** Faculté des Sciences appliquées

**Diplôme :** Master en ingénieur civil architecte, à finalité approfondie

**Année académique :** 2015-2016

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/1538>

---

### *Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

# Concours et conception en architecture

## Le concours, un outil de création de notre société ?

Xaviéra CALIXTE | Année académique 2015 – 2016

Université de Liège – Faculté des Sciences Appliquées - Section Ingénieur Civil Architecte

Promoteurs : Rudy STEINMETZ et Samia BEN RAJEB

### RÉSUMÉ

Le travail porte une réflexion sur la place de l'architecture dans notre société, tout particulièrement dans le domaine du concours. Projets forts médiatisés et souvent exemples de création architecturale, ils sont pourtant dictés par des directives et des réglementations qui semblent contraindre l'architecture à une série de critères. Dans le domaine des marchés publics, les exigences sont de plus en plus nombreuses et contraignent la maîtrise d'ouvrage à s'assurer des performances du bâtiment ainsi que de la viabilité du projet. Dans un concours, l'architecture est évaluée par un jury sur base de critères. Dans ce cas, le concours peut-il être considéré comme un moyen d'expression à la créativité architecturale ? Sur quels critères évaluer la conception d'avant-projet ? Une série de réflexions à ce propos, notamment sur la place du concours en architecture dans notre culture, mais aussi sur ses objectifs seront illustrés sur base d'un exemple concret, le concours du collège Voltaire à Remoulins. Une analyse des divers documents, règlements, programmes et prestations permettra de mettre à jour les divers enjeux culturels en lien avec le concours. L'Union Européenne dicte et régule les différents modes de passations dans le domaine des marchés publics. Le concours permet ainsi de mettre en avant d'autres aspects que le critère économique, laissant ainsi la maîtrise d'ouvrage établir une série de critères pour mettre en évidence les enjeux de chaque commande publique. Cependant, si la commande tente de généraliser la demande, c'est un projet unique, possédant ses propres caractéristiques, qui sera choisi comme lauréat. Ainsi une réflexion sera menée sur la conception en architecture et sa place dans le concours. La conception permet de trouver une cohérence entre le concept architectural et les exigences fonctionnelles de l'ouvrage. Le geste architectural ne peut être gratuit. Néanmoins, l'aspect conceptuel du projet ne peut pour autant être nié. Le concours se doit donc de sélectionner un projet cohérent dans sa conception.

